



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

intérieur : personnel

Question écrite n° 29186

Texte de la question

M. Yves Nicolin souhaiterait interroger M. le ministre de l'intérieur sur la mise à disposition des fonctionnaires placés sous son autorité. Le dernier rapport annuel de la direction générale de l'administration et de la fonction publique fait apparaître les effectifs mis à disposition par ministère et par type de mise à disposition au 31 décembre 1996. Pour le ministère de l'intérieur, 288 fonctionnaires ont choisi ce régime et exercent en fait leurs fonctions auprès d'une administration de l'Etat, d'un de ses établissements publics à caractère administratif, d'un organisme d'intérêt général public ou privé, d'un organisme associatif assurant une mission d'intérêt général, ou d'une organisation internationale. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer précisément les organismes ou établissements pour lesquels cet effectif est mis à disposition.

Texte de la réponse

Le ministère de l'intérieur a, en 1996, mis à disposition au profit d'administrations ou d'organismes 288 fonctionnaires. Le tableau ci-joint indique, par catégorie et par sexe, la répartition de cet effectif dans ces différentes structures. (voir tableau dans JO correspondant)

Données clés

Auteur : [M. Yves Nicolin](#)

Circonscription : Loire (5^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29186

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 1999, page 2607

Réponse publiée le : 19 juillet 1999, page 4438